

DEBAT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA GESTION DES DECHETS : MAI-JUIN 2009

AUDITION PUBLIQUE : EPCI & SYNDICATS COMPETENTS

Parçay-Meslay, le 26 mai 2009

Synthèse des débats

Contexte et déroulement général

L'audition était placée sous l'autorité de M. Kerbriand-Postic, Vice-président du Conseil Général d'Indre-et-Loire. Après un rappel sur le contexte local et les objectifs de la concertation par les services du Conseil Général et Parménion, le débat s'est ouvert. L'ensemble des élus s'est montré réceptif à la démarche et a échangé dans un climat constructif.

Contexte général gestion des déchets

1 - Les représentants des EPCI se sont majoritairement prononcés pour une gestion solidaire des déchets. La solidarité départementale favorisant le choix des solutions les mieux adaptées en matière de gestion des déchets et une meilleure répartition spatiale.

2 - Le principe de la proximité des équipements (notamment en matière de traitement) a également été mis en exergue.

3 - La réactualisation de l'état des lieux en matière de tonnages et d'équipements permettra une meilleure perception des enjeux.

Réduction à la source

Tous les représentants des EPCI et syndicats se sont entendus sur la nécessité de réduire à la source le volume des déchets :

- La solution du compostage individuel est apparue comme partagée par tous, tout en émettant des réserves dans les zones les plus densément peuplées (habitat urbain et collectif).

- Les participants se sont montrés réceptifs au témoignage de M. Bodart relatif aux actions menées auprès des supermarchés, concernant la réduction des emballages.

- Les pistes proposées lors de la présentation par les services du Conseil Général ont également reçu un accueil positif et sont déjà largement mises en place.

Collecte des déchets

- Le choix du mode de collecte – porte à porte ou apport volontaire – a été évoqué succinctement pour laisser le choix aux EPCI compétents suivant les spécificités

locales. L'absence de cohérence a en revanche été pointée du doigt, ainsi que la question du rôle de coordination du département.

- Un consensus s'est aussi exprimé pour déplorer la complexité du tri, notamment en raison de l'absence d'éco-conception. Les représentants des EPCI s'accordent cependant à dire que ces problématiques relèvent davantage des règlements étatiques et supra-étatiques.

- Le financement par taxe ou redevance a soulevé de nombreuses questions et s'impose comme un des thèmes clés auprès de ce groupe d'acteurs. La dimension positive de la redevance incitative est partagée mais il subsiste un besoin de précision sur les bénéfices retirés (baisse des tonnages, responsabilisation des citoyens, ...), au regard des difficultés occasionnées par le changement (recouvrement, comportement non citoyens, frais de personnel, ...)

- Les déchèteries ont peu été abordées mais il en ressort une analyse paradoxale : s'il faut se réjouir de l'augmentation des apports en déchèterie, il convient de s'interroger la réalité des réductions de tonnage (en rapport avec les objectifs du Grenelle) et sur les coûts liés aux déchèteries.

Traitement sur les déchets

La question des modes de traitement a fait l'objet des échanges les plus nombreux. Si l'ensemble des intervenants se sont accordés pour regretter la faiblesse de la gestion multi filière, pourtant prévue au PEDMA actuel, des avis divergents ont en revanche émergé sur les modes de traitement.

- Les ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) actuels permettent une gestion à long terme mais une vigilance est réclamée sur la provenance des déchets et les nuisances occasionnées.

- Les usines de Tri Mécano-Biologique (TMB) ont beaucoup été abordées. Les acteurs les évoquent comme une alternative au couple enfouissement/incinération. En revanche, ils soulignent la nécessaire structuration en amont et en aval pour réussir un TMB : un tri sélectif de qualité et des débouchés assurés.

- Les transports ont également fait l'objet de remarques. L'effet d'appel des 2 grands ISDND d'une part et la rareté des filières de valorisation à proximité des gisements d'autre part entraînent des transports importants. Une meilleure connaissance des flux de transport fait partie des demandes.

Conclusion générale

Le mode de traitement ressort comme le principal sujet de débat. La volonté commune d'une gestion multi filière se heurte à la question des impacts et des nuisances. Une approche environnementale globale apparaît nécessaire à l'élaboration d'un schéma de gestion départemental cohérent.